

SOMMAIRE

Nouvelles de l'Acanor	2
Consultation des membres du Conseil d'Administration pour le plan « Nouvelle Acanor »	2
Activités à venir	2
Conseil d'Administration Acanor	2
Programme de travail CEN/CENELEC 2015	3
Baromètre international de la normalisation 2014	4
Politique nationale de normalisation et stratégie pour la compétitivité de notre économie	6
Brochure INRS : La prévention du risque électrique	7
Vos témoignages nous intéressent !	8

Nouvelles de l'Acanor

Consultation des membres du Conseil d'Administration pour le plan « Nouvelle Acanor »

Suite à la réunion des membres du Bureau de l'Acanor, le Conseil d'Administration est consulté afin d'enrichir le plan d'action « Nouvelle Acanor » comprenant déjà :

- Le renforcement des moyens,
- L'amélioration de notre visibilité,
- Le développement des partenariats,
- La création de prestations,
- ...

Activités à venir

Conseil d'Administration Acanor

Le Conseil d'Administration se réunira avant l'été 2015 afin de présenter le projet de « Nouvelle Acanor » et d'échanger sur les contributions de chacun.

Programme de travail CEN/CENELEC 2015



Les commissions de normalisation européennes CEN et CENELEC viennent de publier leur programme de travail pour 2015.

Ce dernier couvre tous les domaines et secteurs que le CEN et CENELEC traitent, dont :

- La construction
- L'électrotechnologie
- L'énergie
- L'environnement
- La santé et la sécurité
- Les instruments de mesure
- La recherche et l'innovation
- Les services
- ...

La participation à ces travaux de normalisation européens s'effectue notamment via les commissions nationales.

Pour la France, nous vous rappelons que l'Acanor est à votre disposition pour porter la voix des utilisateurs de normes auprès de l'Afnor. Ainsi, il est possible de contribuer à l'amélioration des référentiels normatifs jusqu'au niveau européen, voir international.

Pour en savoir plus sur les différentes thématiques, nous vous invitons à consulter le programme de travail du CEN / CENELEC :

[> Programme de travail CEN/CENELEC 2015 <](#)

Baromètre international de la normalisation 2014



Le baromètre 2014 présente la répartition par pays des responsabilités d'animation des comités mobilisés pour élaborer des normes volontaires à l'ISO (Organisation Internationale de Normalisation) et à l'IEC (Commission Electrotechnique Internationale), ainsi qu'au CEN (Comité Européen de Normalisation) et au CENELEC (Comité Européen de Normalisation Electrotechnique). Il montre les dernières tendances et évolutions, tous secteurs confondus.

Dans un contexte où les grands organismes de normalisation – à l'exception notable du DIN (Allemagne) – voient leur influence se réduire du fait de la montée en puissance de nouveaux pays, les initiatives prises par les parties prenantes, les bureaux de normalisation sectoriels et AFNOR ont permis de **maintenir la France en 2ème position en Europe et en 3ème place au niveau mondial** (devant le Royaume-Uni et le Japon) en termes d'exercices de responsabilités au sein des instances de normalisation.

Pourquoi s'impliquer en normalisation est important ?

La normalisation volontaire permet de participer à une définition commune des règles du marché, de faire connaître son entreprise, société ou organisme, de bénéficier d'un réseau relationnel privilégié et de développer une veille technologique.

[> Baromètre international de la normalisation 2014 <](#)

Source : [article Afnor](#)

Vers des normes de construction toujours plus simples

Halte à l'étouffement normatif ! C'est le message qui ressort d'un questionnaire soumis aux élus par la délégation sénatoriale aux collectivités territoriales en novembre dernier, à l'occasion du Congrès des Maires. Objectif de la délégation : instaurer une mission de simplification des normes applicables aux collectivités territoriales. Qui ne peut se faire qu'avec le soutien des élus...

Parmi les secteurs jugés prioritaires par les 4.200 répondants au questionnaire (dont 76% d'élus), l'urbanisme et le droit des sols arrivent en tête (63.8%), suivis de la mise en accessibilité des ERP (36%), de l'achat public et de l'environnement (24.7%).

Les Ad'Ap plébiscités

Au sujet de l'accessibilité justement, la très grande majorité des 3.373 élus répondants (91.8%) a jugé positivement le fait que les préfets ont la possibilité de prolonger le délai de mise en accessibilité en cas de difficulté à financer ou à réaliser les travaux nécessaires, via les Agendas d'accessibilité (Ad'Ap). En revanche, la possibilité d'expérimenter dans les territoires volontaires une formule de mise en accessibilité à l'échelle du territoire et non pas établissement par établissement ou équipement par équipement, a recueilli moins d'adhésion, souligne l'enquête du Sénat. Seuls 72.5% des élus y sont favorables.

La construction n'est pas en reste, puisqu'ils souhaitent également la simplification des normes en la matière. C'est notamment le cas de l'application ou du contrôle des règles de sécurité incendie dans les établissements recevant du public. Les normes relatives aux installations électriques, aux ascenseurs ou aux jeux sont aussi dans le collimateur des élus.

Relations plus simples avec les ABF

En outre, ils pointent du doigt les relations qu'ils entretiennent avec les services décentralisés de l'Etat, telles les préfetures ou les directions locales des finances publiques. Mais surtout, les élus aimeraient des relations plus simples avec les architectes des bâtiments de France, mettant en cause la longueur excessive de l'instruction de certains dossiers et des délais trop longs pour l'obtention de permis de construire. Ils plaident donc pour des liens basés sur la confiance, plus efficaces et plus rapides.

Globalement, les collectivités accueillent favorablement la démarche de simplification, la complexité normative étant liée, selon elles, à « un excès de formalisme ou un manque d'interlocuteur identifié », estime le Sénat. Cette complexité serait aussi imputable « à la faible adaptation des normes aux circonstances locales », un élu rappelant dans ses commentaires que « chaque norme ou loi [devrait] être adaptée à la taille des communes ». Et le Sénat de conclure : « En fonction des réponses obtenues au questionnaire, la délégation sénatoriale va s'orienter vers la réduction du stock de normes dans le domaine de la construction ».

Source : batiactu.com

Politique nationale de normalisation et stratégie pour la compétitivité de notre économie



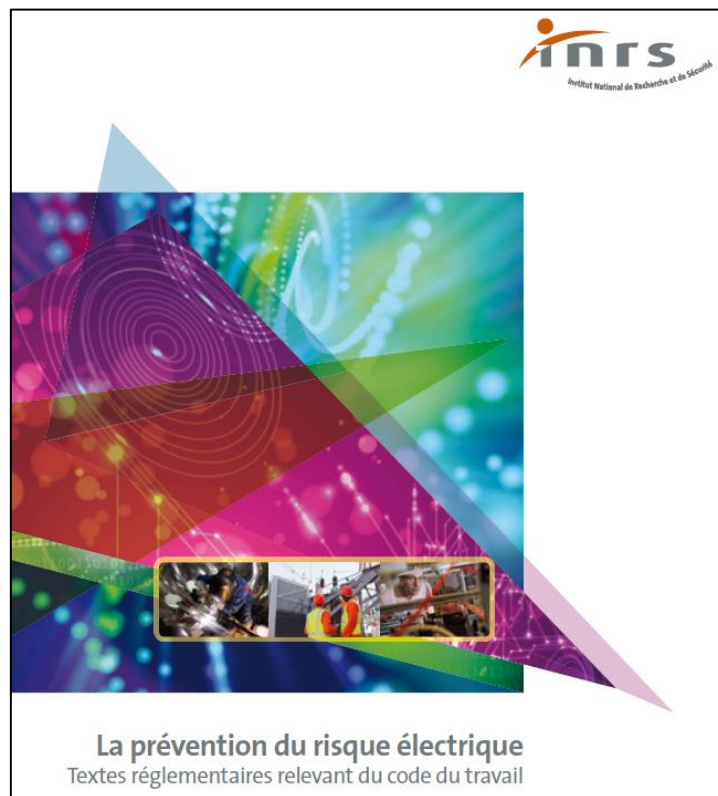
A l'issue de la mission qui lui a été confiée, Lydie EVRARD, Déléguée interministérielle aux normes, a remis à Emmanuel MACRON, Ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, son rapport intitulé « **Politique nationale de normalisation et stratégie pour la compétitivité de notre économie** ».

Lydie EVRARD a été l'invitée d'Olivier Peyrat, Directeur général d'AFNOR, pour présenter les propositions et les recommandations de son rapport aux adhérents d'AFNOR et aux membres du CCPN le mardi 7 avril de 14h30 à 17h00.

[> Plus d'informations sur le rapport sur la politique de normalisation <](#)

Brochure INRS : La prévention du risque électrique

La prévention du risque électrique en milieu professionnel relève pour l'essentiel de la réglementation du travail. Cette brochure présente les règles du Code du travail qui s'imposent aux maîtres d'ouvrage pour la conception et la réalisation des installations électriques et celles que les employeurs doivent respecter pour l'utilisation et la vérification de ces installations ainsi que l'exécution d'opérations sur ou à proximité des installations. Elle reprend également les dispositions sur la sécurité électrique de certains équipements ou installations utilisant l'énergie électrique et celles sur les jeunes travailleurs de moins de 18 ans. Elle regroupe donc les dispositions du Code du travail, les arrêtés pris pour leur application et des extraits des circulaires du ministère du Travail. Des diagrammes et des commentaires de l'INRS les accompagnent pour en faciliter la compréhension.



Cette brochure annule et remplace l'ancienne brochure « Protection des travailleurs dans les établissements qui mettent en œuvre des courants électriques » (ED 723).

[> Accès à la brochure INRS ED 6187 <](#)

Vos témoignages nous intéressent !



Afin de démontrer **l'importance de la normalisation** dans les différents secteurs d'activités, [l'Acanor fait appel à ses membres](#).

Le concept est simple :

1. Présenter votre organisation, vos activités et/ou votre offre
2. Démontrer l'importance de la normalisation dans vos activités et vos marchés
3. Illustrer, si possible, par un exemple dans lequel la normalisation a joué un rôle en votre faveur ou défaveur

Chaque article sera diffusé sur notre site web et dans l'Acanor Infos. De plus, votre contribution pourra être proposée comme argument significatif au niveau européen dans le cadre du groupe de travail CEN-CENELEC sur l'enseignement et la formation à la normalisation ([JWG-EaS](#)).

Pour faire part de vos contributions ou pour toute demande d'information, merci de contacter kevin.schaal@acantor.org

N.B. : Les informations juridiques, financières ou fiscales sont données sans aucune garanti expresse ou implicite et ce bulletin ne peut dispenser, dans bien des cas, la consultation d'un professionnel, notamment du droit. En conséquence, ACANOR ne peut être tenue pour responsable pour toutes erreurs ou omissions qui résulteraient de l'utilisation des informations mentionnées dans ce bulletin.

Rédacteur en chef : SCHAAL Kevin – 3 rue du couvent – 67220 MAISONSGOUTTE – Tél : 03 88 57 86 82
Courriel : kevin.schaal@acantor.org